



RAPPORT DE PRESENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le compte administratif termine le cycle budgétaire de l'année et retrace son exécution. Ce document budgétaire constitue l'examen des comptes de la collectivité autant en dépenses qu'en recettes.

Toutes les dépenses et recettes réalisées au cours de l'année sont rapportées y compris celles engagées non mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser en investissement).

Tous les comptes sont analysés autant pour ceux retraçant des opérations réelles (qui relatent des encaissements et décaissements) que des opérations d'ordre qui permettent de modifier le résultat et évaluer l'autofinancement même si elle ne génère pas de flux financiers.

Le compte administratif relate deux sections distinctes :

- Le fonctionnement comptabilise la gestion courante de la collectivité
- L'investissement retrace les projets engagés par la collectivité de manière annuelle ou pluriannuelle.

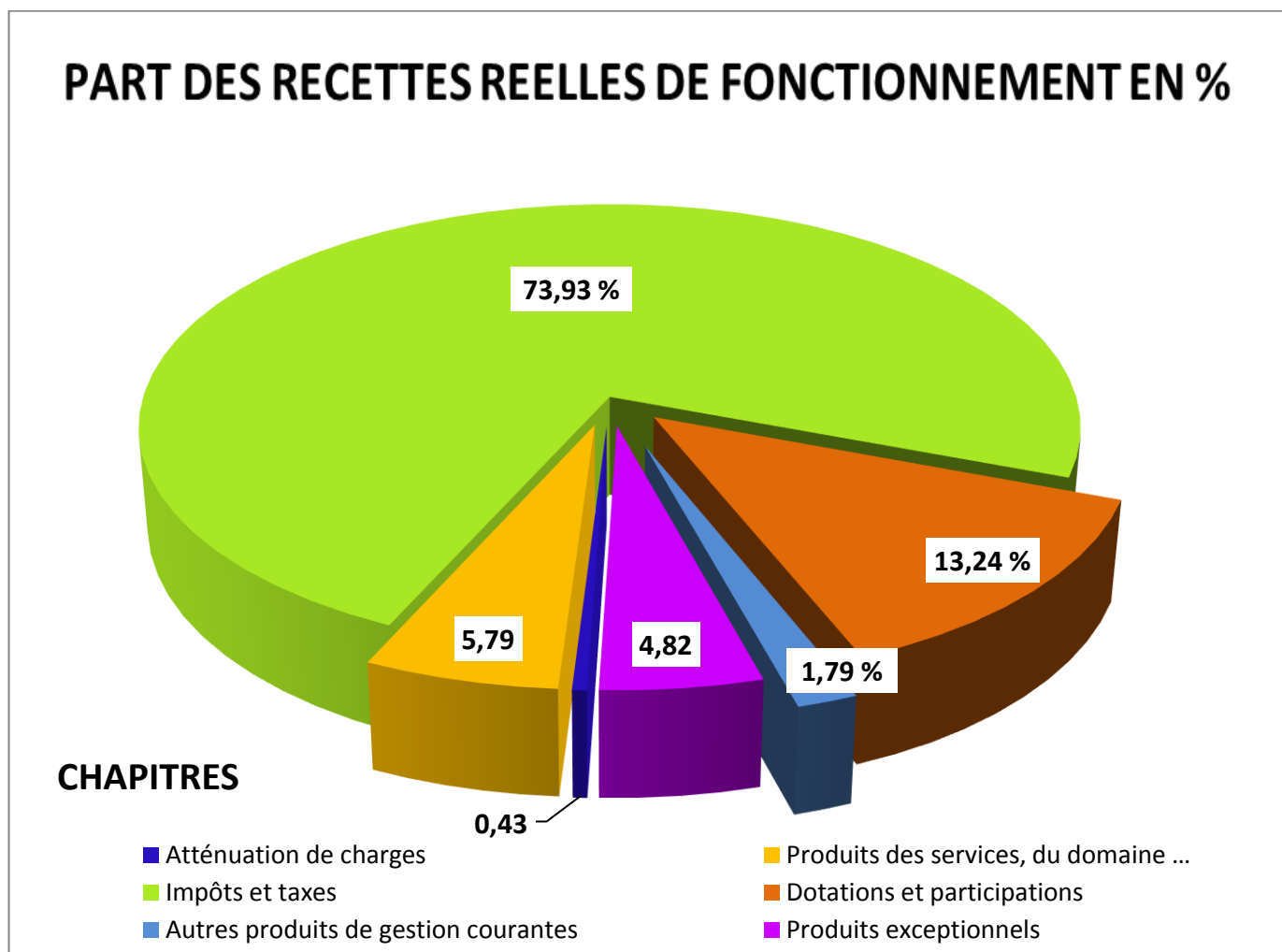
Contrairement aux budgets, le compte administratif ne doit pas être équilibré, évidemment il matérialise le résultat entre les dépenses et recettes de la section de fonctionnement. Le surplus éventuellement dégagé permet, quant à lui, de compenser le déficit de la section d'investissement s'il est constaté ou bien de financer de nouvelles opérations d'équipement ou encore de nouvelles actions en fonctionnement.

L'exemple de la crise sanitaire COVID-19 montre que le budget d'une commune doit s'ajuster continuellement, parfois brutalement et accompagner les actions et opérations rendues nécessaires pour protéger les administrés, les rassurer et sécuriser les plus vulnérables.

A/ Section de Fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	LIBELLE	CA 2018	Budget Cumulé 2019	CA 2019
011	Charges à caractère générale	9 963 001,22	12 502 872,66	11 697 828,24
012	Charges de personnel	28 731 690,90	29 941 382,00	29 938 255,12
014	Atténuation de produits	562 130,70	864 112,00	814 653,25
022	Dépenses imprévues		-	-
65	Autres charges de gestion courante	6 793 690,63	6 975 481,00	6 730 593,90
Total des dépenses de gestion courante		46 050 513,45	50 283 847,66	49 181 330,51
66	Charges financières - intérêts emprunts	1 229 108,94	1 128 887,00	1 010 174,82
67	Charges exceptionnelles	1 034 116,67	1 168 750,00	1 043 107,30
Total des dépenses réelles de fonctionnement (a)		48 313 739,06	52 581 484,66	51 234 612,63
023	Virement à la section d'investissement		5 448 784,22	-
042	Amortissements + autres opérations d'ordre	2 481 988,47	2 520 425,78	4 896 161,03
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 481 988,47	7 969 210,00	4 896 161,03
TOTAL (b)		50 795 727,53	60 550 694,66	56 130 773,66
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	LIBELLE	CA 2018	Budget Cumulé 2019	CA 2019
013	Atténuation de charges	203 600,92	214 633,00	277 543,95
70	Produits des services, du domaine ...	2 255 732,09	3 573 698,00	3 712 628,13
73	Impôts et taxes	47 414 371,16	45 594 332,00	47 411 804,35
74	Dotations et participations	8 777 873,82	9 159 988,66	8 489 423,99
75	Autres produits de gestion courantes	932 938,23	857 002,00	1 150 929,13
Total des recettes de gestion courante		59 584 516,22	59 399 653,66	61 042 329,55
76	Produits financiers	29 769,92	600,00	9 837,52
77	Produits exceptionnels	334 508,44	250 441,00	3 082 101,42
Total des dépenses réelles de fonctionnement		59 948 794,58	59 650 694,66	64 134 268,49
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			-	-
TOTAL (c)		59 948 794,58	59 650 694,66	64 134 268,49
002	Exédent de fonctionnement reporté de N-1 soit de 2018	700 000,00	900 000,00	900 000,00
TOTAL GENERAL (d)		60 648 794,58	60 550 694,66	65 034 268,49
Résultat de l'exercice 2019 (c-a)				12 899 655,86
Résultat de fonctionnement 2019 (d-a)				8 903 494,83

1- Les recettes de fonctionnement



Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 64 134 268,49 € y compris rattachements de produits. Elles ont augmenté de **6,98 %** par rapport au compte administratif 2018.

❖ Cette augmentation s'explique essentiellement par :

- ☀ Les atténuations de charges (*Chap 013*) qui comptabilisent des remboursements d'indemnités journalières pour les agents municipaux ainsi que le capital décès d'un agent décédé, des remboursements par des caisses de retraites sur des trop versés connus lors du dépôt des dossiers de retraite déposés par les agents, pour plus de **277 K€** en 2019 contre **204 K€** en 2018.

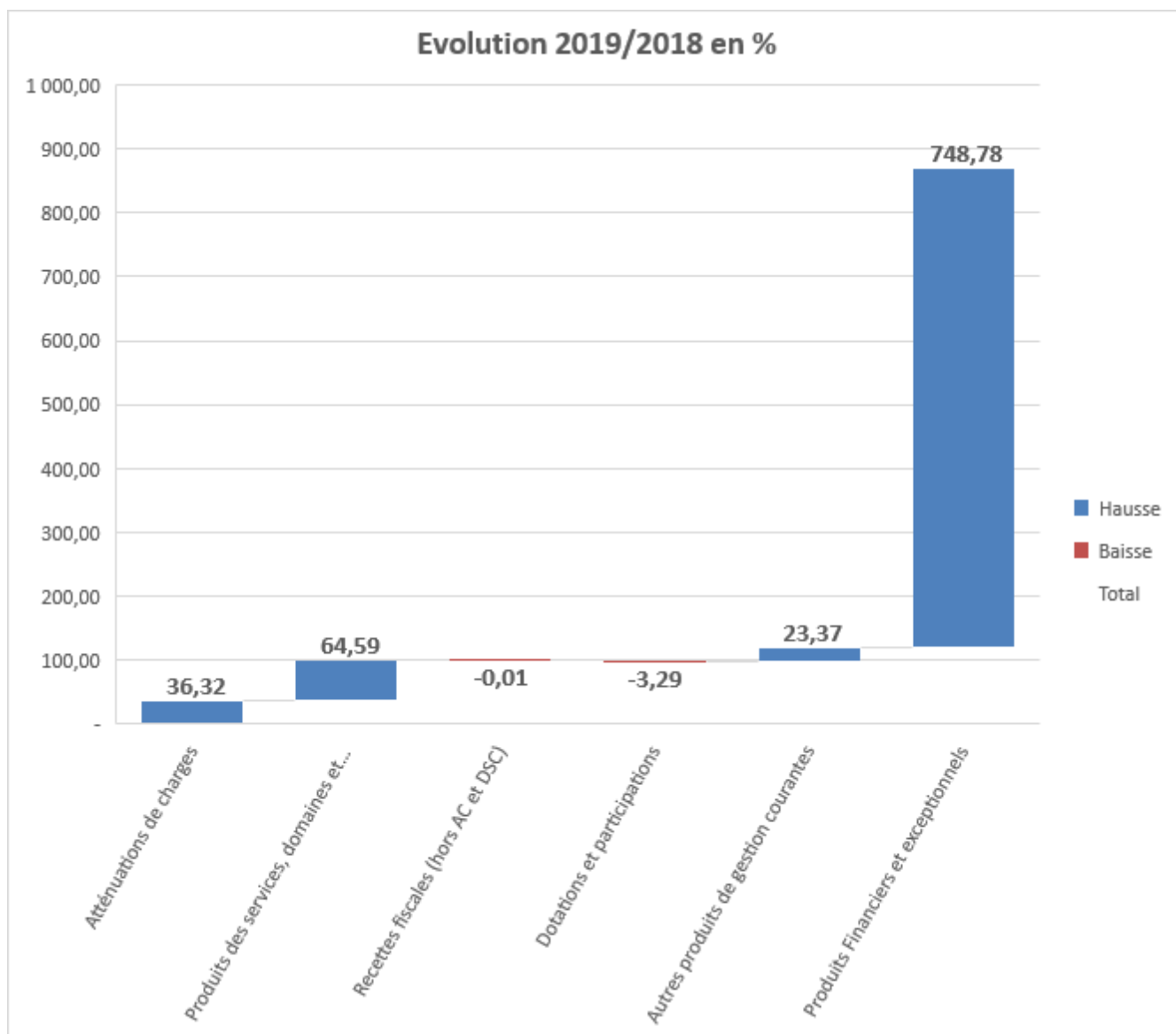
- ✿ La hausse des produits de services (*Chap 70*) s'explique par le changement d'imputation comptable des produits du stationnement payant et du forfait post stationnement (anciennement chapitre 74) et la comptabilisation dans le chapitre 70 couplé à une arrière-saison 2019 très favorable (secteur des plages). **+ 1 456 K€** par rapport à 2018.
- ✿ Les impôts et taxes (*Chap 73*) représentent près de 74% du budget de fonctionnement et concernent l'évolution des bases d'imposition directes revalorisées par un coefficient basé sur l'inflation. L'augmentation est due également à une évolution physique de la base sous l'action conjuguée des services fiscaux qui ont modernisé leurs moyens de contrôles (piscines et surfaces non déclarées) et des bases des nouveaux logements livrés dans les quartiers Est de la ville **+ 736 K€** par rapport à 2018. Le chapitre évolue aussi grâce à la modernisation de l'encaissement de la taxe de séjour **850 K€** en 2019 contre **339 K€** en 2018 : télédéclaration en année n à laquelle se rajoute l'obligation de reversement des sites d'hébergement de tourisme comme Air'BnB, ou Homeholidays...Les taxes sur les jeux comme les droits de mutations croissent au bénéfice de la ville mais ce sont des recettes fluctuantes comme l'a actuellement montré la crise sanitaire qui a stoppé net l'encaissement de ce type de recettes.
- ✿ Les dotations et participations (*Chap 74*) constituent la deuxième ressource du budget municipal. Ce sont les allocations compensatrices remboursées par l'Etat pour les exonérations qu'il accorde aux contribuables, les dotations de péréquation et de solidarité urbaine dont la ville bénéficie encore et pour la dernière année du dispositif de « Garantie de Sortie ». Ce chapitre comptabilise aussi la participation de la CAF au fonctionnement des structures d'accueil conventionnées telles que les crèches ou encore pour soutenir les activités péri et extra-scolaires et la participation de la commune de Ceyreste pour la mise à disposition de 20 berceaux sur la crèche ADALE d'Athélia pour un total de **+1225 K€**.
- ✿ Autres produits de gestion courante (*Chap 75*). Ils ont été plus importants en 2019. En effet, la revalorisation des loyers et les redevances des fermiers notamment celle de la Délégation de Service Public de restauration, SOGERES, pour laquelle l'effet de seuil prévu au contrat a été appliqué relativement au nombre de repas servi et a permis une hausse de recettes de **165 K€**.
- ✿ Les produits financiers (*Chap 76*) comprennent des intérêts sur parts sociales ainsi que le remboursement des intérêts de la dette récupérable (Cf délibération n°4 du 19/11/2018 et de la convention signée avec la Métropole n°18/1121).
- ✿ Les produits exceptionnels (*Chap 77*) sont en nette augmentation puisqu'ils concernent des exécutions de justice favorables pour la ville notamment les

contentieux de l'ascenseur du bâtiment Louis Benet pour **152 K€** et de l'étanchéité de la toiture de l'école des Séveriers **292 K€**. Enfin, ce chapitre comptabilise aussi une indemnité forfaitaire perçue en dédommagement du mauvais fonctionnement du système d'installation dynamique des places de parkings sur le pourtour du centre-ville, marché alloué en 2017. Enfin, le chapitre comptabilise la cession du terrain Pignet de Rohan **2 430 K€** pour la construction d'un complexe de loisirs, un multiplexe, un bowling, salle de sport et d'un pôle d'activités.

- ✿ A savoir : Les prévisions budgétaires relatives aux cessions s'inscrivent en investissement au (*Chap 024*) et sont comptabilisées en fonctionnement au 775, 77, 192.

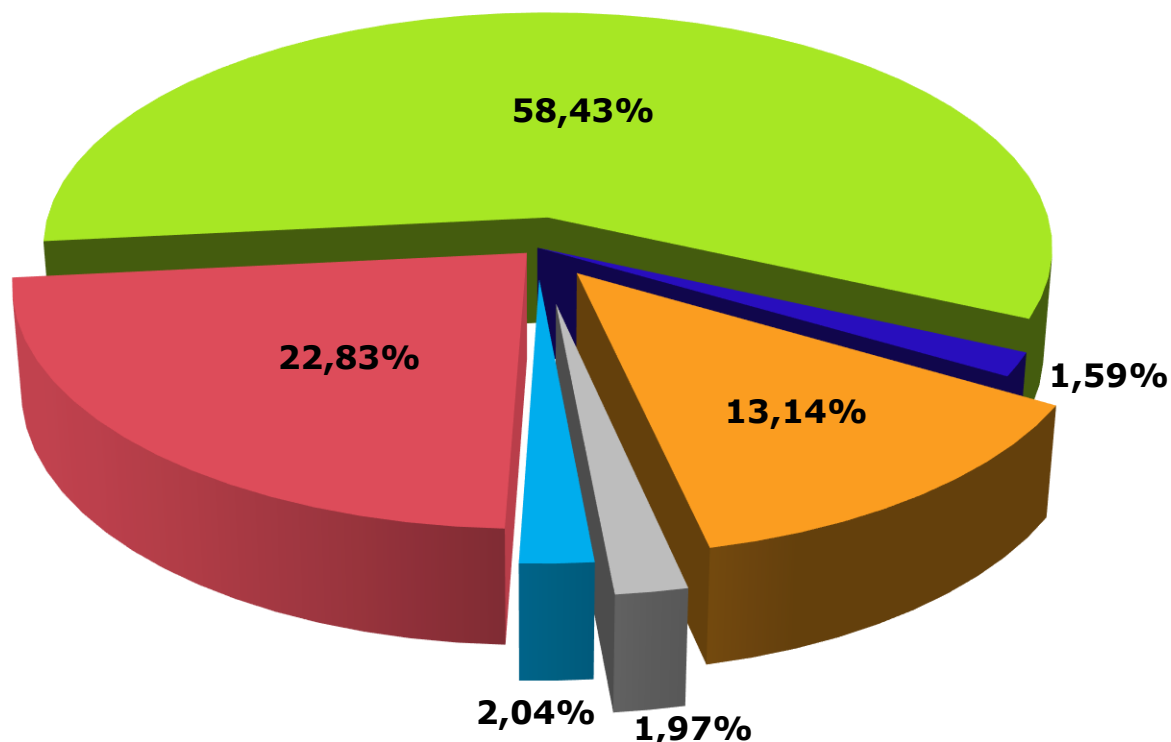
Les écritures de cession des biens meubles et immeubles génèrent des dépenses d'ordre de fonctionnement et d'investissement d'une part pour constater la sortie du bien et d'autre part pour transférer la plus ou moins-value en investissement. Cela contribue à augmenter les masses budgétaires.

❖ **Evolution des recettes réelles de fonctionnement entre le CA 2018 et le CA 2019**



2- Les dépenses de fonctionnement

PART DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT EN %



CHAPITRES

- Charges à caractères générales
- Charges de personnel
- Atténuation de produit
- Autres charges de gestion courante
- Produits Financiers et exceptionnels
- Charges exceptionnelles

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **51 234 612,63 €**. Elles ont augmenté de **6,05%** par rapport au compte administratif 2018.

❖ **Cette augmentation s'explique essentiellement par :**

- ✿ Les charges de personnel (*Chap 012*) représentent le principal poste des dépenses réelles de la section de fonctionnement (58,43%) soit plus de 4% d'augmentation par rapport à 2018. Toutefois, en retraitant les remboursements sur rémunération du personnel, la masse salariale a évolué en nette d'un peu plus de 3%. En effet la part variable du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions particulières, de l'expertise et de l'engagement professionnel a été mis en place et servi en juillet 2019 à tous les agents de la ville éligibles au RIFSEEP.

- ✿ Les charges à caractère général (*Chap 011*), 2^{ème} poste des dépenses de fonctionnement, 11 697 828 €, représentent 22,83 % du total réalisé en 2019. Elles sont en nette hausse par rapport au compte administratif 2018 et évoluent de 17,41%.

Environ **400 K€** de plus en 2019 pour le paiement de prestations et de services notamment celle qui concerne la délégation de service public de la restauration scolaire et municipale. Cela s'explique par une hausse de la fréquentation des restaurants scolaires et des effectifs scolarisés. De même, une augmentation du nombre de Forfaits Post Stationnement qui génère des frais de gestion de l'Agence Nationale pour les traitements automatisés de ces procès-verbaux évalué à 47 802 euros. Enfin, cette hausse s'explique aussi par la hausse tarifaire du marché de nettoyage et d'entretien des plages. Au final, ce poste comptable (611) s'élève à **2 526 K€** en 2019 contre **2 176 K€** en 2018.

En outre, il faut relever que la ville a beaucoup plus fait appel au marché d'entretien des espaces publics pour maintenir à niveau les nombreux équipements sportifs (les terrains sportifs stade Magri, Bouissou) mais aussi les différents espaces verts publics qui constituent le patrimoine végétal de la collectivité (la voie douce, le parc du domaine de la tour, le jardin dei Moussi, le jardin de la ville) pour plus de **634 K€** en 2019 contre **494 K€** en 2018.

Le poste entretien des bâtiments publics et la consommation de combustible (chauffage P1 et Gaz) comprend 2 mois de régularisation comptable de 2018 (oubli rattachement de charges). S'ajoutent aussi les frais d'actes et de contentieux qui ont fortement augmenté et qui constituent le prix de la sécurité juridique de la signature de la Ville. En outre, la politique d'acquisition des locaux commerciaux dans le centre ancien a un impact sur le montant de la taxe foncière en 2019 dont le montant total pour l'ensemble des bâtiments de la ville est évalué à **163 K€**.

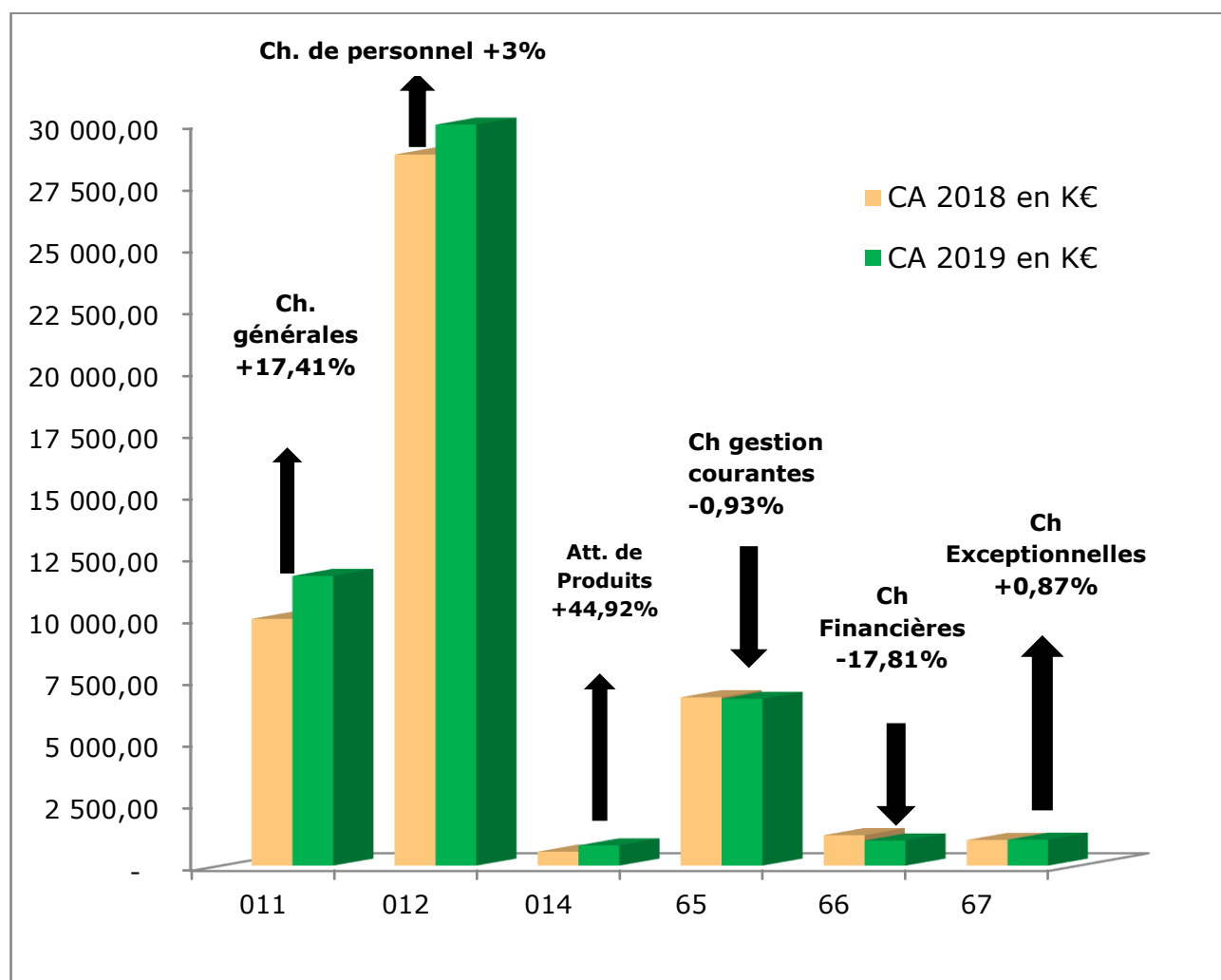
- ✿ Les autres charges de gestion courantes (*Chap 65*), représentent 13,14 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles sont en légère baisse de 0,93% par rapport à 2018 et comprennent principalement les subventions aux associations (**4 239 K€**) dont le principal poste est constitué par le recueil d'initiatives associatives qui permet l'encadrement des enfants en dehors du temps scolaire (pause méridienne, matin et soir) et pendant les vacances scolaires. Il comprend en outre, les subventions versées au CCAS (**1 400 K€**), à la Caisse des écoles (**95 K€**), à l'Office du Tourisme (**60 K€**), les contributions obligatoires telles que l'OGEC pour l'école Sainte Anne **465 K€**, la subvention versée à la crèche des Pitchnouns Zone Athélia (**414K€**) et les indemnités des élus (**404 K€**).

- ✿ Les charges financières (*Chap 66*), s'élèvent à **1 010 174 €** et représentent 1,97 % des dépenses réelles de fonctionnement ce qui est extrêmement faible. Elles sont

en nette diminution en 2019 de **- 17,81%**. Cela s'explique par la baisse régulière de l'encours total depuis 4ans et également par les conditions de marché encore favorables en 2019 pour la dette à taux variable.

- Les charges exceptionnelles (*Chap 67*), s'élèvent à **1 043 107 €** et représentent 2,04 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles augmentent légèrement de 0,87% par rapport à 2018. Sont comptabilisées dans ce chapitre les compensations de service public versées aux fermiers pour les délégations de service public telle que la gestion de l'EDEN théâtre et la Halle de la Chaudronnerie. Ces contributions sont réévaluées chaque année selon le contrat établi entre les parties. On retrouve également dans ce chapitre le reversement du forfait représentant les frais de base de location de salles en faveur du CCAS pour 35 516 €, des remboursements à divers usagers (aquagym, classes de neige) et des annulations de titre de recettes sur exercice antérieur (tiers non solvables).

❖ Evolution des dépenses réelles de fonctionnement entre le CA 2018 et le CA 2019



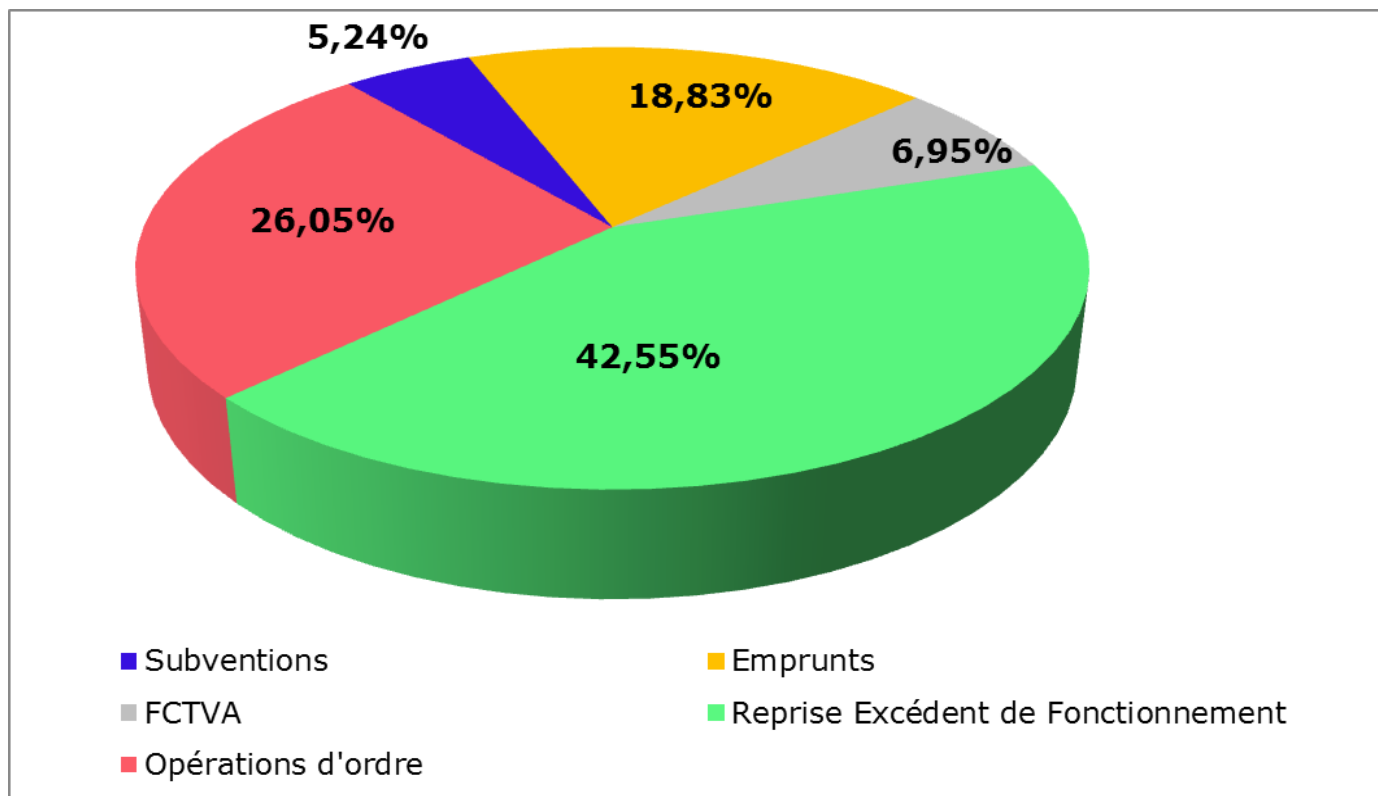
B/ Section d'Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
CHAP	LIBELLE	CA 2018	Budget Cumulé 2019	CA 2019
20	Immobilisations incorporelles	536 565,73	784 323,92	369 902,78
204	Subventions d'équipement versées	277 995,06	1 885 675,00	691 805,80
21	Immobilisations corporelles	4 240 603,15	23 371 796,66	11 728 260,16
23	Immobilisations en cours	276 949,06	9 051 500,29	4 777 115,97
Total des dépenses d'équipement		5 332 113,00	35 093 295,87	17 567 084,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	472 500,00	-	-
16	Emprunts et dettes assimilés	8 093 600,95	6 851 547,00	6 632 257,23
26	Participations créances rattachées	-	660 050,00	660 047,52
Total des dépenses financières		8 566 100,95	7 511 597,00	7 292 304,75
45*1	Total des opérations pour compte de tiers	508 513,91	795 287,14	419 256,02
Total des dépenses réelles d'investissement		14 406 727,86	43 400 180,01	25 278 645,48
040	Opération ordre transfert entre sections	86 224,18	-	-
041	Opérations patrimoniales	1 829 545,64	2 098 174,72	637 661,34
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 915 769,82	2 098 174,72	637 661,34
TOTAL (a)		16 322 497,68	45 498 354,73	25 916 306,82
001	Solde d'exécution de la Sect. Inv. Reporté (2018)	6 693 916,02	2 067 038,52	2 067 038,52
TOTAL (b)		23 016 413,70	47 565 393,25	27 983 345,34
Restes à Réaliser		2 883 834,22		4 552 434,66
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	LIBELLE	CA 2018	Budget Cumulé 2019	CA 2019
13	Subvention d'investissement	2 480 588,62	11 893 649,51	1 112 729,82
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00	9 191 000,00	4 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	124,99	530 924,00	-
Total des recettes d'équipement		4 480 713,61	21 615 573,51	5 112 729,82
10	Dotations, Fonds divers et réserves	1 691 795,03	1 540 000,00	1 476 835,48
1068	Excédents de fonct. Capitalisés	9 804 228,78	9 039 291,04	9 039 291,04
27	Autres immobilisations financières	589 978,15	1 521 135,00	42 270,00
024	Produits des cessions d'immobilisation	-	3 152 000,00	-
Total des recettes financières		12 086 001,96	15 252 426,04	10 558 396,52
45*2	Total des opérations pour compte de tiers	71 125,50	630 008,98	36 516,00
Total des recettes réelles d'investissement		16 637 841,07	37 498 008,53	15 707 642,34
021	Virement de la section de fonctionnement	-	5 448 784,22	-
040	Opération ordre transfert entre sections	2 481 988,47	2 520 425,78	4 896 161,03
041	Opérations patrimoniales	1 829 545,64	2 098 174,72	637 661,34
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 311 534,11	10 067 384,72	5 533 822,37
TOTAL GENERAL (c)		20 949 375,18	47 565 393,25	21 241 464,71
Restes à Réaliser		1 066 983,49		7 488 908,36
Résultat de clôture 2019 (c-b)				- 6 741 880,63
Résultat définitif d'investissement 2019 (Résultat de clôture +/- Reste à réaliser)				- 3 805 406,93

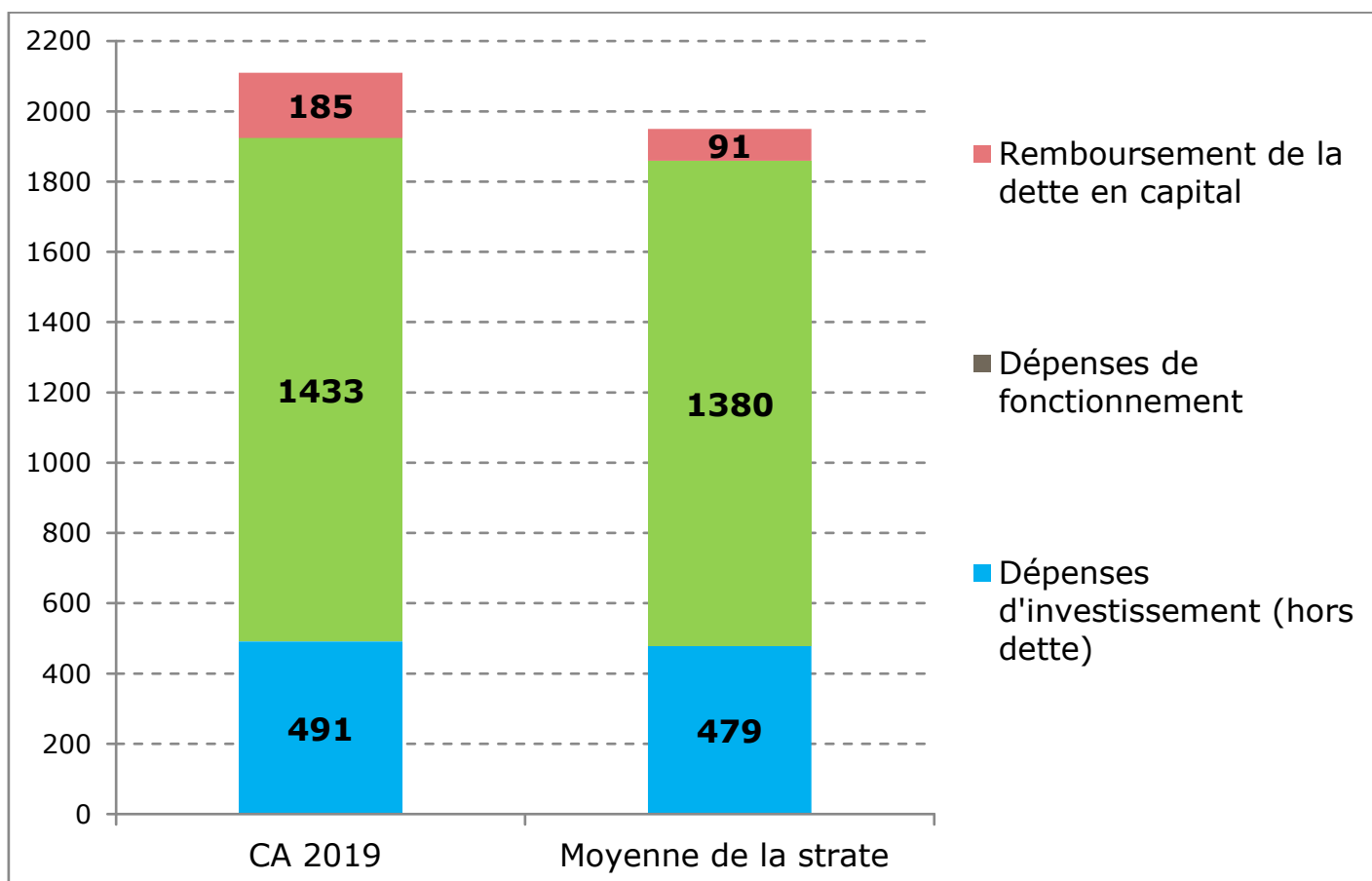
❖ **Répartition des dépenses d'investissement en €** (hors restes à réaliser)



❖ **Répartition des principales recettes d'investissement** (hors restes à réaliser)



C/ Comparatif des principaux postes en €/hab. par rapport aux communes de même strate (en €/hab.)



D/ Les niveaux d'épargne

L'analyse financière ne prend en compte que les mouvements réels de l'exercice, en dépenses et en recettes. Ainsi, les mouvements entre les sections de fonctionnement et d'investissement (appelés mouvements pour ordre) ne sont pas intégrés dans l'analyse financière (tableau suivant), à la différence du compte administratif qui doit les enregistrer. Les mouvements d'ordre correspondent à des opérations non décaissables qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.

L'analyse financière procède également de plusieurs retraitements des données réelles du compte administratif.

Ainsi, le produit des cessions d'immobilisation inscrit budgétairement en section d'investissement se réalise en section de fonctionnement (775), en revanche pour l'analyse financière, ces montants sont intégrés à la section d'investissement.

	CA 2018	CA 2019
Recettes courantes de fonctionnement	59 584 516,22	61 042 329,55
Dépenses courantes de fonctionnement	46 050 513,44	49 181 330,51
Travaux en Régie	-	-
Produits exceptionnels (hors 775)	184 508,44	652 101,42
Charges exceptionnelles	1 034 116,87	1 043 107,30
Epargne de Gestion	12 684 394,35	11 469 993,16
Produits financiers	29 769,92	9 837,52
Charges financières	1 229 108,94	1 010 174,82
Epargne Brute (ou CAF* brute)	11 485 055,33	10 469 655,86
Remboursement en capital de l'emprunt (hors RA)	6 626 934,23	6 632 257,23
Epargne Nette (ou CAF* nette)	4 858 121,10	3 837 398,63

*Capacité d'autofinancement

- ❖ **L'épargne de gestion** est égale à la différence entre les recettes réelles (hors cessions) et les dépenses réelles avant intégration des charges et produits financiers. Elle mesure l'épargne dégagée hors mouvements financiers.

L'épargne 2019 est moins importante que celle dégagée en 2018 en raison de plusieurs facteurs : une exigence de la population plus importante en terme de services publics rendus, l'impact de la mise en place de mesures en faveur du personnel communal (Complément Indemnitaire Annuel qui rémunère l'engagement et les responsabilités des emplois éligibles) et une réduction des dotations de l'Etat (la dotation globale de fonctionnement et pour la dernière fois, une fraction sur la dotation de solidarité urbaine) ceci explique la tendance baissière observée. La commune ne devra pas relâcher ses efforts et poursuivre sur le mandat 2020-2026 ses efforts de gestion afin de préserver ses marges de manœuvre pour le financement de ses investissements.

- ❖ **L'épargne brute** est affectée à la couverture des dépenses d'investissement et notamment au remboursement du capital de la dette.

Elle mesure l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement après prise en charge des intérêts de la dette.

Le taux d'épargne est excellent (rapport entre épargne brute et recettes réelles de fonctionnement) il est de 16,32%. Ce ratio est le reliquat de l'épargne de gestion après paiement des intérêts de la dette. Il équivaut aux moyens dont dispose la ville pour rembourser le capital de la dette et autofinancer ses nouveaux investissements. Il est admis qu'un ratio compris entre 8% et 15% est satisfaisant.

- ❖ **L'épargne nette** est égale à l'épargne brute diminuée des remboursements du capital de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne réellement disponible pour le financement des investissements.

E/ SYNTHÈSE

En €	Résultat / Solde	RAR/ Solde	Résultat Cumulé
<i>Fonctionnement</i>	8 903 494,83	0	8 903 494,83
<i>Investissement</i>	-6 741 880,63	+ 2 936 473,70	- 3 805 406,93
Total Budget	2 161 614,20	+ 2 936 473,70	5 098 087,90

En conclusion, il faut relever les très bons ratios de désendettement de la Ville qui s'élevaient à 4,3 années ce qui signifie que si la ville arrêtaient tout investissement, elle mettrait 4,3 ans à apurer son stock de dette. En outre, l'encours de dette par habitant est de 826,16 contre 1036 qui est la moyenne nationale de la strate.

Il est essentiel de préserver les ressources propres de la ville de La Ciotat pour disposer d'un bon niveau d'autofinancement à plus forte raison si les autres recettes externes comme les dotations de l'état venaient à baisser en raison des déficits et endettement accrus de l'état.